

Mercredi 14 juin 2023

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## Anderlecht lance l'action « Passons l'été tranquille »

À l'initiative de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht avec le soutien du Collège échevinal, des ordonnances ont été signées afin de permettre aux Anderlechtois de passer un été agréable et dans le respect de tous. Celles-ci prendront effet du 15 juin au 11 septembre 2023 inclus.

La Commune d'Anderlecht mène une lutte générale contre les incivilités. « Un voisin ça se respecte » voici une phrase qui y circule beaucoup depuis quelques mois. Avec l'arrivée du soleil et par la même occasion l'augmentation des nuisances nocturnes, « Passons l'été tranquille » a pour objectif de limiter ces dernières.

**Deux périmètres sont visés par ces ordonnances : le quartier du centre et le quartier de Cureghem.** Deux quartiers affectés par des rassemblements en soirée provoquant des nuisances et incivilités. Cependant, la Commune d'Anderlecht est résolue à faire respecter plus que jamais les espaces publics. Les phénomènes de rassemblement étant accentués l'été, l'action aura lieu du 15 juin au 11 septembre inclus.

« Passons l'été tranquille » comprend **l'interdiction de la consommation d'alcool** dans les espaces publics. « Consommé individuellement ou en groupe, l'alcool génère des troubles et nuisances diverses au détriment de la qualité de vie des riverains (bruits de bouteilles qui tombent, cris, déchets, violences...). Nous comprenons l'envie de se rassembler et de partager, mais pas au détriment de la qualité de vie de ses voisins », explique Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht.

L'autre mesure de « Passons l'été tranquille » implique la **fermeture de tous les établissements accessibles au public à maximum 1h du matin**. L'instauration d'une heure de fermeture des établissements aura un impact significatif sur la réduction du taux de criminalité et l'amélioration de la qualité de vie du quartier pour notre population.

Ce qui n'empêche que l'été sera beau à Anderlecht, des guinguettes, concerts et autres événements culturels et festifs auront lieu tout l'été, alors à vos agenda pour un bel été divertissant... et tranquille !